# Présentation aux investisseurs

T1 2023



## Avis de non-responsabilité

Ce document a été préparé par Innergex (la « Société ») aux seules fins de la présentation de ses Résultats du T1 2023 publiés le 9 mai 2023. Ce document ne doit pas être reproduit ou diffusé, en tout ou partie, par une personne autre que la Société. La Société n'assume aucune responsabilité au titre de l'usage de ce document.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas fait l'objet d'une vérification et aucune déclaration, garantie ou engagement, explicite ou implicite, n'est donnée sur celles-ci, et aucune assurance ne peut être donnée sur le caractère juste, exact, complet ou correct des informations ou opinions que ce document contient.

La Société, ses dirigeants ou ses employés n'encourront aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou résultant de toute autre façon de ce document.

Cette présentation contient certains énoncés d'attentes futures ou énoncés prospectifs. Bien qu'Innergex estime que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Pour une description détaillée de ces risques et incertitudes, veuillez vous reporter à la section « Risques et incertitudes » du rapport annuel d'Innergex. Innergex ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser cette information prospective, à moins que la Loi ne l'exige.

En cas de décalage entre les informations figurant dans ce document et les documents publics, ces derniers prévalent. Ce document ne constitue pas une offre de vendre ou une invitation ou une sollicitation d'une offre de souscription ou d'achat de titres, et ne pourra servir de base à ou être utilisé pour toute offre, invitation ou autre contrat ou engagement dans toutes juridictions.



## 1. À propos d'Innergex

- 2. Mises à jour sur la Société
- 3. Faits saillants financiers du T1 2023
- 4. Annexes





## Créer un monde meilleur grâce à l'énergie renouvelable

Avec un modèle d'affaires durable qui crée un rapport équilibré entre les personnes, notre planète et la prospérité.







## **Personnes**

Nous sommes des individus passionnés qui créent de solides partenariats avec les communautés locales.

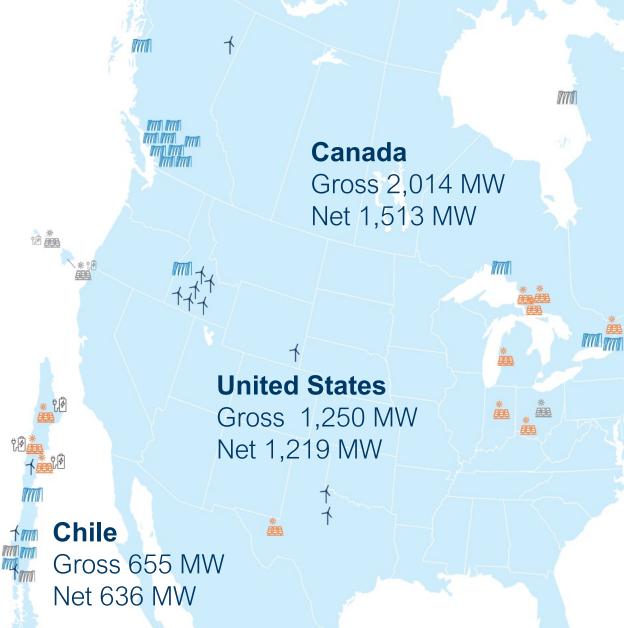
## **Planète**

Nous croyons que l'énergie renouvelable fait partie de la solution aux changements climatiques.

## Prospérité

Nous créons de la valeur pour nos employés, actionnaires, partenaires et communautés hôtes.

## **Un acteur mondial**



#### **France**

Gross 324 MW Net 324 MW



### En exploitation

87 installations 3 692 / 4 243 MW (puissance nette¹/brute)

40 centrales hydro (919 / 1 259 MW)

35 parcs éoliens (2 083 / 2 278 MW)

10 parcs solaires (671 / 672 MW)

1 parc solaire et stockage

1 installation de stockage

(9 MWh)

<sup>1</sup> La puissance nette représente la part proportionnelle de la puissance totale imputable à Innergex, en fonction de sa participation dans chaque installation

#### En développement

| En developpement                  |                            |  |  |  |
|-----------------------------------|----------------------------|--|--|--|
| 13 projets                        | 760 / 849 MW (nette/brute) |  |  |  |
| 3 projets hydro                   | [89 / 120 MW]              |  |  |  |
| 5 projets éoliens                 | (426 / 484 MW)             |  |  |  |
| 1 projet solaire                  | (200 / 200 MW)             |  |  |  |
| 2 projets solaires et<br>stockage | (45 / 45 MW, 180 MWh)      |  |  |  |
| 2 projets de stockage             | (425 MWh)                  |  |  |  |

Plus de 8 883 MW bruts en projets potentiels

## Chiffres clés









Des installations hydro, éoliennes, solaires et de stockage 87 installations en exploitation et 13 projets en développement

Puissance installée brute de **4 243 MW** 

1 889 005 tonnes métriques de CO<sub>2</sub> compensées par la production d'Innergex en 2022



Plus de **560 employés** 



Valeur d'entreprise<sup>1</sup> **9,4 milliards \$** 



Valeur boursière<sup>1</sup> **3,1 milliards \$** 



**0,72** \$ / **4,9**%

## Un engagement éprouvé envers les normes ESG les plus élevées

Classement ESG au 31 décembre 2022



2<sup>e</sup> rang au classement Corporate Knights



AA « Chef de file » (sur une échelle allant de AAA à CCC) **Prix et distinctions 2022** 







19.1 Risque faible (0 négligeable à 40+ risque élevé) **ISS ESG ▷** 

B (sur une échelle de A+ à D-)



D (sur une échelle de A à F)

## Créer de la valeur dans tous les domaines de nos activités





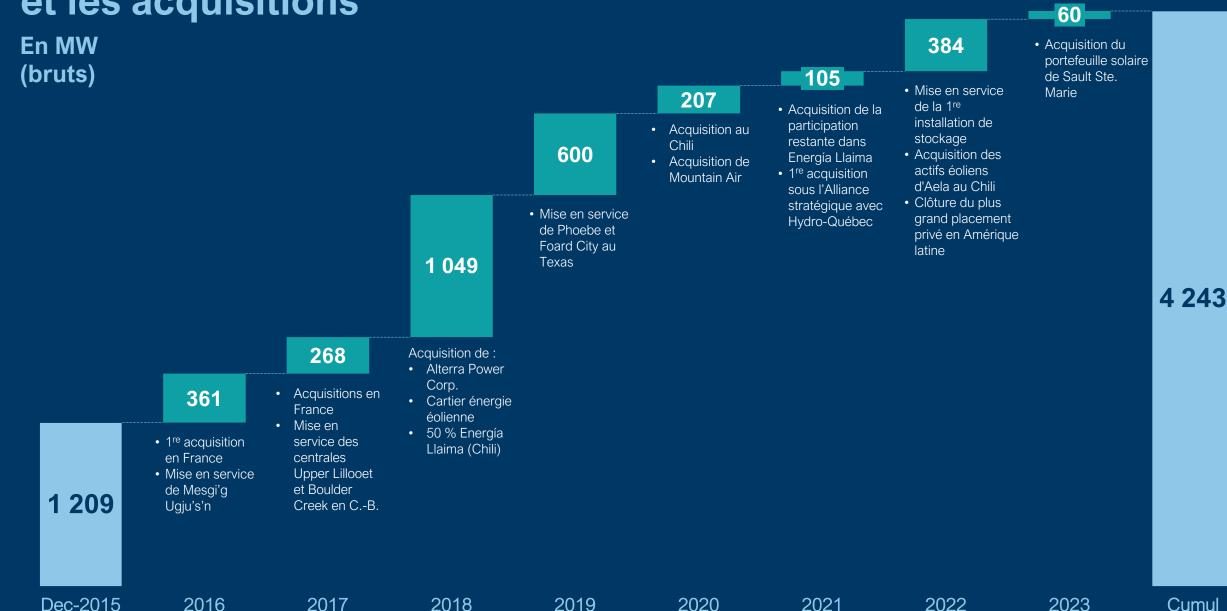


Des acquisitions ciblées pour réguler nos flux de trésorerie



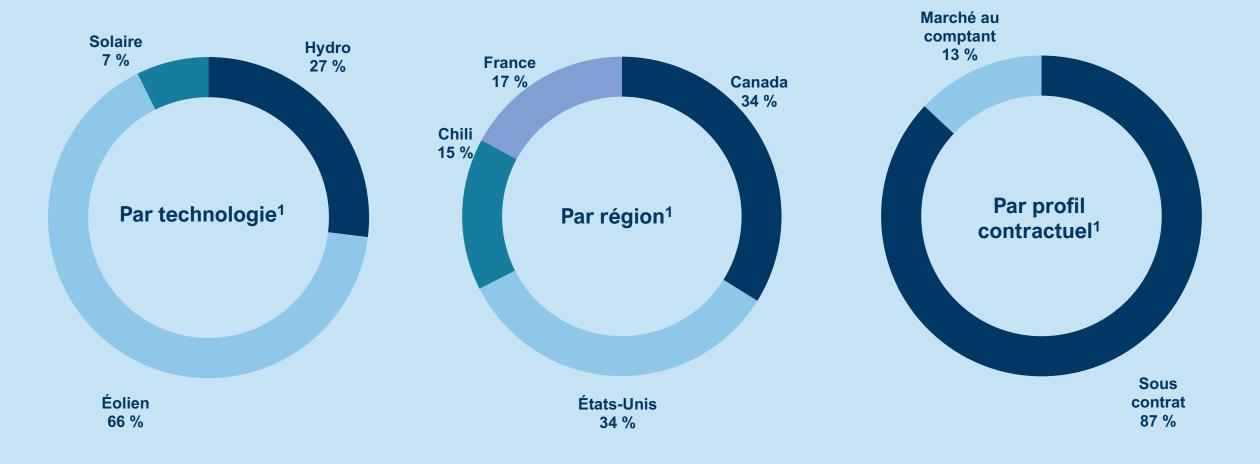
Optimisation des actifs et gestion de la production pour maximiser les revenus

Une croissance propulsée par le développement de projets et les acquisitions



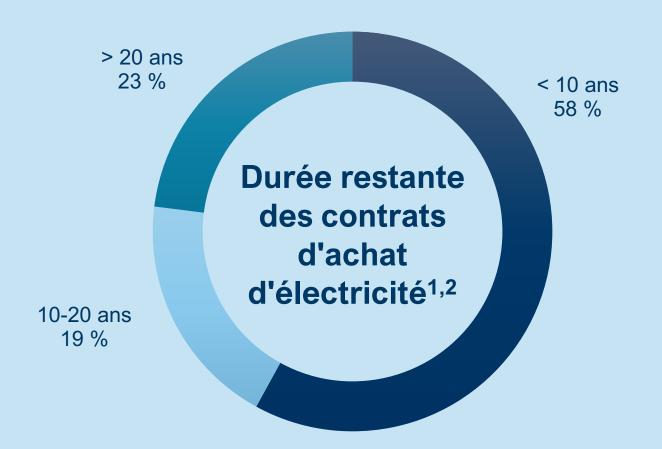
annuel 2023

## La diversification pour une plus grande stabilité et une rentabilité maximale



<sup>1.</sup> Mesuré en % du total des Produits et crédits d'impôt sur la production consolidés. Cette mesure n'est pas une mesure conforme aux IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du Rapport annuel 2022 pour plus d'information.

## Nos perspectives d'activités sont prévisibles

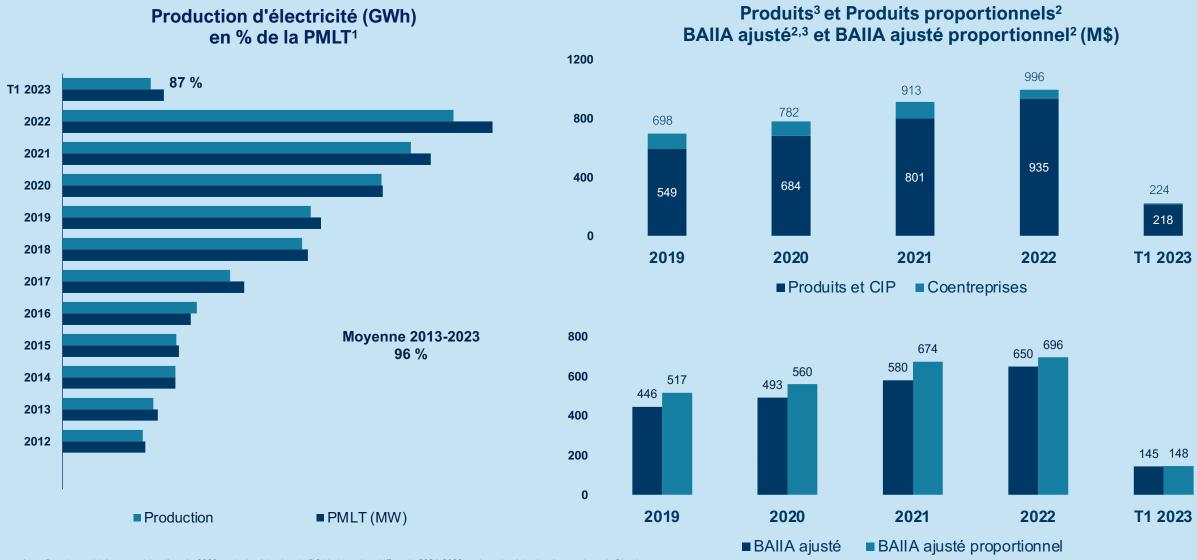


- Flux de trésorerie générés par un portefeuille diversifié
- Durée moyenne des contrats de 13,0 ans<sup>1</sup>, l'une des plus longues du secteur des énergies renouvelables

<sup>1.</sup> Durée moyenne pondérée restante des CAÉ, excluant les projets en construction et en développement, avant prise en compte des options de renouvellement.

<sup>2.</sup> Excluant installations qui vendent leur production entièrement sur le marché au comptant.

## Indicateurs clés



<sup>1</sup> Pour les activités poursuivies, l'année 2020 exclut la réduction de BC Hydro et les chiffres de 2021-2022 excluent la réduction économique de Phoebe.

Les produits proportionnels, le BAllA ajusté et le BAllA ajusté proportionnel ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.

En date du 1er janvier 2023, les crédits d'impôt sur la production (« CIP »), comptabilisés antérieurement dans le montant net des autres produits (charges), ont été reclassés directement sous les produits. Les mesures proportionnelles comprennent uniquement la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt à la production et du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées.. La partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité est incluse dans le BAIIA ajusté.

## Plan stratégique 2020-2025



### Croître responsablement

Concentrer notre croissance sur nos marchés actuels et voisins



## Optimiser nos opérations

Maximiser les rendements de nos actifs de haute qualité



## **Bâtir notre expertise**

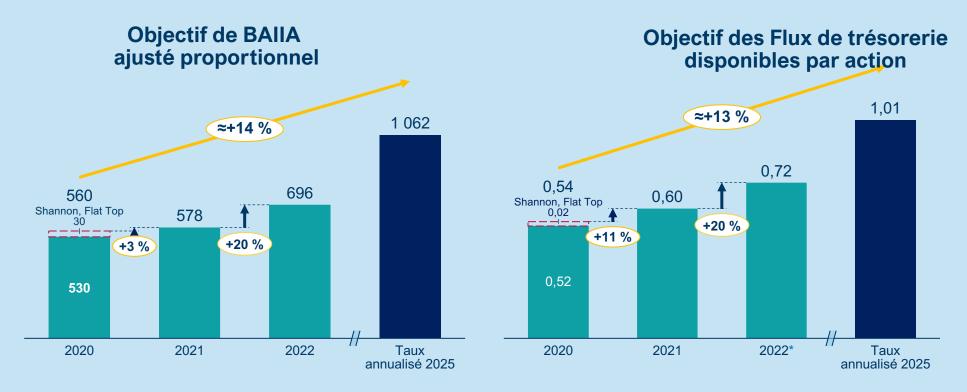
Devenir un expert dans le déploiement de technologies de stockage



### Diversifier nos activités

Augmenter la diversification des activités et des actifs de la Société

## Objectifs du plan stratégique 2020-2025



Afin d'atteindre des flux de trésorerie disponibles par action cibles de 1,01 \$ sur une base annualisée en 2025 :

- 0,24 \$ proviendra des fusions et acquisitions récemment annoncées, de la croissance des activités de base et des projets déjà identifiés en cours de construction<sup>1</sup> et de développement<sup>1</sup>
- 0,05 \$ devrait provenir d'activités nouvelles de développement à un stade avancé et/ou de fusions et acquisitions potentielles

- 1. À propos d'Innergex
- 2. Mises à jour sur la Société
- 3. Faits saillants financiers du T1 2023
- 4. Annexes



## Développement de la Société et activités de mise en service récents

|          | Clôture de l'acquisition du portefeuille solaire de 60 MW de Sault Ste. Marie en Ontario pour un prix d'achat de 51,3 M\$.  |   |
|----------|---|---|
| Mars     | Hydro-Québec a sélectionné le <b>projet éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 de 102 MW</b> dans le cadre de son récent appel d'offres, pour lequel le contrat d'achat d'électricité devrait être structure comme un contrat de prise obligatoire de 30 ans indexé sur une inflation de 30%.  |   |
| Janvier  | Le contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec PacifiCorp pour le <b>projet éolien Boswell Springs de 330 MW</b> est entré en vigueur.   |   |
| Décembre | Acquisition de la participation restante de 37,75 % <b>de son portefeuille éolien Mountain Air</b> en Idaho pour une contrepartie totale de 47,5 M\$ US (64,4 M\$) auprès de l'investisseur participant au partage fiscal.  |   |
| Octobre  | Acquisition de la participation minoritaire restante de 30,45 % du <b>portefeuille éolien d'Innergex en France</b> ajoutant ainsi 98,7 MW de puissance installée nette pour une contrepartie totale de 96,4 M\$.  |   |
| Août     | Signature d'un contrat d'achat d'électricité avec PacifiCorp d'une durée de 30 ans pour 320 MW pour le projet éolien <b>Boswell Springs</b> au Wyoming, ÉU.   |   |
| Juillet  | Mise en service complète du <b>système de stockage d'énergie par batteries Tonnerre</b> de 9 MW/9 MWh en France qui a obtenu u contrat offrant un complément de rémunération d'une durée de 7 ans prévoyant un contrat à prix fixe pour le certificat de capacité.  | n |
| Juin     | Acquisition du <b>portefeuille éolien Aela</b> de 332 MW au Chili pour une contrepartie de 324,3 M\$ US (408,2 M\$) et la reprise de la dette sans recours existante.   | ) |
| Mai      | <ul> <li>Deux projets de systèmes de stockage d'énergie par batteries à grande échelle entrepris au Chili dont les batteries ont été commandées à Mitsubishi Power :</li> <li>Salvador avec 50 MW/250 MWh (5 heures) de stockage d'énergie,</li> <li>San Andrés avec 35 MW/175 MWh (5 heures) de stockage d'énergie.</li> </ul> | 1 |

## Activités de développement et de construction

Appel d'offres en cours dans tous nos principaux marchés

Auxy Bois Régnier, France 29,4 MW







102,0 MW



Stockage d'énergie par batteries Salvador, Chili 50 MW/250 MWh de stockage<sup>1</sup>



Stockage d'énergie par batteries San Andrés, Chili

35 MW/175 MWh de stockage<sup>1</sup>

Rucacura, Chili



Frontera, Chili 109,0 MW



Boswell Springs, WY (É.-U.) 329,8 MW



Palomino, OH (É.-U.) 200,0 MW

Mesgi'g Ugju's'n 2, QC (Canada)

Paeahu, HI (É.-U.) 15,0 MW – 15 MW/60 MWh de stockage<sup>2</sup>

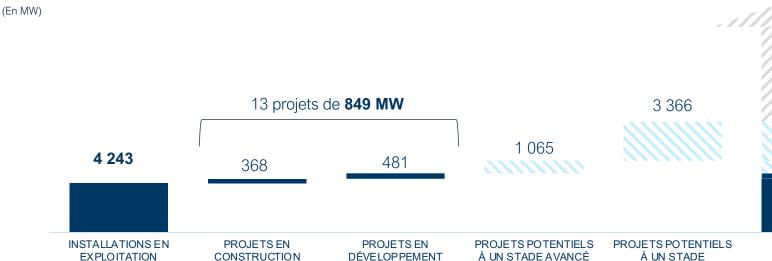


Hale Kuawehi, HI (É.-U 0 MW - 30 MW/120 MWh de stockage<sup>2</sup> 17

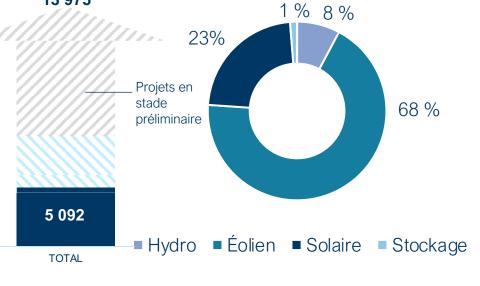
<sup>2.</sup> Capacité de stockage de 4 heures

Un portefeuille de projets en pleine expansion

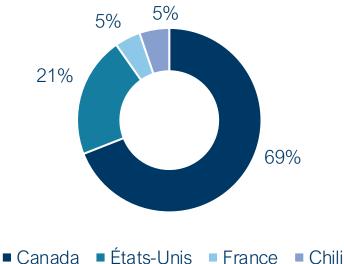
Par énergie



|                       | Stade de de      | Stade de développement des projets (en MW) <sup>1</sup> |                       |       |  |  |
|-----------------------|------------------|---|-----------------------|-------|--|--|
|                       | Stade<br>avancé  | Stade<br>intermédiaire                                  | Stade<br>préliminaire | Total |  |  |
| Hydro                 | 154              | -   | 529                   | 683   |  |  |
| Éolien                | 141              | 3 066   | 2 889                 | 6 096 |  |  |
| Solaire               | 770 <sup>2</sup> | 300   | 915                   | 1 988 |  |  |
| Stockage              | -                | -   | 111                   | 111   |  |  |
| Hydrogène vert        | -                | -   | 5 <sup>3</sup>        | 5     |  |  |
| Total                 | 1 065            | 3 366   | 4 452                 | 8 883 |  |  |
| Variations du T4 2022 | -28              | +158  | +52                   | +182  |  |  |







INTERMÉDIAIRE

<sup>1.</sup> Seule la puissance installée brute des projets potentiels est fournie étant donné que la puissance nette n'est pas encore définie à cette étape-ci.

Le projet d'énergie solaire et de stockage Barbers Point à Hawaii est passé au statut de projet potentiel avec l'annulation de son contrat d'achat d'électricité.

Dans ce graphique, l'électrolyseur a été affecté aux États-Unis jusqu'à ce que de nouveaux progrès soient réalisés. La production est estimée à 800 000 kg par année, ce qui correspond à environ 5 MW selon les hypothèses actuelles.

## Événements financiers récents

#### Financement du projet de stockage d'énergie par batteries San Andrés

• Clôture d'un financement de construction sans recours de 66,7 M\$ pour le projet de stockage d'énergie par batteries San Andrés, qui devrait être remboursé avec le produit d'un futur financement sans recours à long terme une fois l'installation mise en service.

#### Réalisation d'obligations vertes de 912,6 M\$ CA au Chili

- Émission d'obligations vertes sans recours d'un montant équivalent à 912,6 M\$ et d'une facilité de lettre de crédit d'un montant équivalent à 119,7 M\$ pour son portefeuille d'actifs chiliens.
- Optimise la structure du capital et des rendements des activités chiliennes d'Innergex en ajoutant de la dette à des actifs non grevés.
- Débloque un montant équivalent à 40,7 M\$ de liquidités retenues dans des comptes de réserve et bénéficie d'une stratégie de couverture préalable procurant à Innergex une somme supplémentaire équivalente de 71,9 M\$.
- Améliore le rendement initial de l'encaisse en intégrant une période de trois ans de paiement d'intérêt seulement et prolongation de l'échéance de la dette.
- Fournit des capitaux pour la construction du projet de stockage d'énergie par batteries Salvador.
- Représente la plus importante opération de placement privé en Amérique latine au cours des dernières années.
- Réception par le portefeuille d'une note d'évaluation d'investissement de première qualité.

#### Structure du capital

- Innergex a conclu l'acquisition de la participation minoritaire restante de 30,45 % dans son portefeuille éolien de 16 actifs en France, et a remboursé les débentures en cours pour une contrepartie totale de 96,4 M\$.
- Dans le cadre du financement de l'acquisition des intérêts restants dans le portefeuille éolien en France, Innergex a monétisé ses contrats de change à terme Euro/CAD pour un profit total de 43,5 M\$.

#### Contrats d'achat d'électricité « CAÉ »

- Trois contrats d'achat d'électricité pour les parcs éoliens Antoigné, Porcien et Vallottes afin de profiter du contexte favorable des prix de l'énergie en France, prorogeant la période contractuelle des parcs jusqu'au 31 décembre 2025.
- Annonce de l'intention de résilier le contrat du parc éolien Longueval afin de profiter du contexte favorable des prix de l'énergie en France.
- Deux CAÉ pour Bois d'Anchat et Beaumont en France prolongeant la période contractuelle des installations jusqu'au 31 décembre 2032.



- 2. Mises à jour sur la Société
- 3. Faits saillants financiers du T1 2023
- 4. Annexes



## **Production proportionnelle**

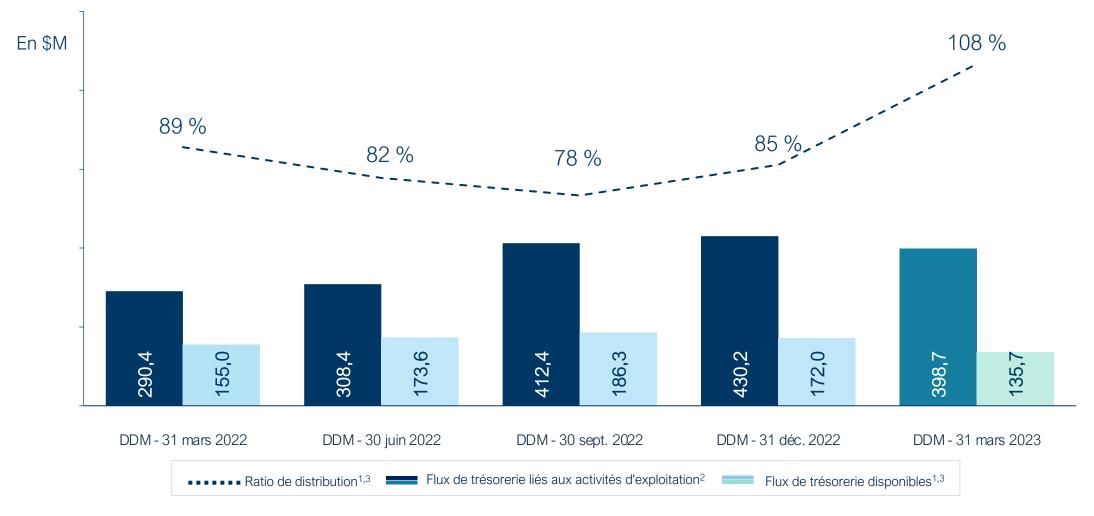
|  | Période de trois m |        |
|--|--------------------|--------|
| 1  | close le 31 mar    | S      |
| Production <sup>1</sup> (en GWh)                                     | 2023               | % PMLT |
| Hydro  |                    |        |
| Québec   | 131,8              | 106 %  |
| Ontario  | 23,6               | 97 %   |
| Colombie-Britannique   | 105,5              | 49 %   |
| États-Unis   | 118,5              | 118 %  |
| Chili  | 59,8               | 79 %   |
| Total Hydro  | 439,3              | 82 %   |
| Éolien   |                    |        |
| Québec   | 519,7              | 75 %   |
| France   | 239,0              | 103 %  |
| États-Unis   | 721,8              | 110 %  |
| Chili <sup>4</sup>   | 157,3              | 74 %   |
| Total Éolien   | 1 637,9            | 91 %   |
| Solaire  |                    |        |
| Ontario  | 12,5               | 94 %   |
| États-Unis   | 149,3              | 67 %   |
| Chili <sup>3</sup>   | 73,7               | 73 %   |
| Total Solaire  | 235,5              | 70 %   |
| Total Production <sup>1</sup>  | 2 312,7            | 87 %   |
| Quote-part des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex | 47,3               | 98 %   |
| Production proportionnelle <sup>1,2</sup>                            | 2 360,0            | 87 %   |

- Certaines installations sont traitées comme des coentreprises et des entreprises associées et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; leurs produits ne sont pas inclus dans les produits consolidés de la Société et, afin d'assurer la cohérence, leur production d'électricité a été exclue de la production et incluse dans la production proportionnelle.
- Les résultats de l'installation en coentreprise Shannon depuis le 1er avril 2021 ont été exclus en raison du classement des actifs et des passifs de ces projets comme étant des groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente, jusqu'à sa vente le 4 mars 2022.
- 3. L'acquisition de San Andrés a été conclue le 28 janvier 2022.
- 4. L'acquisition d'Aela a été conclue le 9 juin 2022.

## **Faits saillants financiers**

| En millions de dollars canadiens  |         | Période de trois moi<br>close le 31 mars | S         |
|---|---------|--|-----------|
| CONSOLIDÉS  | 2023    | 2022                                     | Variation |
| Production (GWh)  | 2 312,7 | 2 304,6                                  | _         |
| Produits et crédits d'impôt sur la production                             | 218,3   | 207,8                                    | 5 %       |
| Résultat d'exploitation   | 65,5    | 69,3                                     |           |
| BAIIA ajusté <sup>1</sup>   | 145,1   | 149,8                                    |           |
| Perte nette   | (13,0)  | (34,9)                                   | 75,7 %    |
| PROPORTIONNELS  |         |  |           |
| Production proportionnelle <sup>1</sup> (GWh)                             | 2 360,0 | 2 358,0                                  |           |
| Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels <sup>1</sup> | 224,5   | 216,1                                    | 4 %       |
| BAIIA ajusté proportionnel <sup>1</sup>                                   | 148,4   | 155,2                                    |           |

## Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup> et ratio de distribution<sup>1</sup>



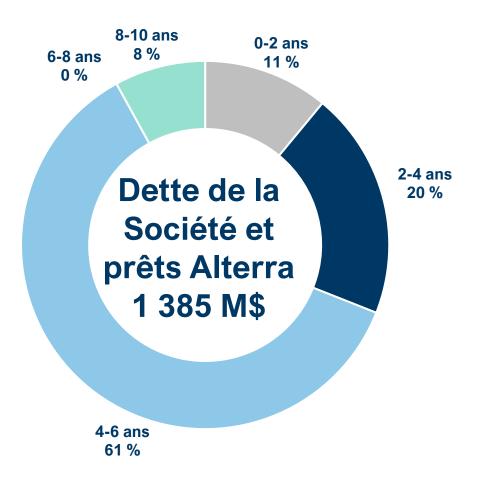
<sup>1.</sup> Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.



<sup>2.</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les périodes de douze mois closes le 31 mars 2022, le 30 juin 2022, le 30 septembre 2022 et le 31 décembre 2022 tiennent compte du paiement unique de BC Hydro au titre de la réduction recu au cours du premier trimestre de 2022.

Le 1er janvier 2023, la Société a révisé le calcul de ses flux de trésorerie disponibles et de son ratio de distribution afin d'exclure les charges liées aux projets potentiels.

### Structure de la dette



## Maintenir une structure financière équilibrée

- Volonté de maintenir la cote d'investissement BBBde Fitch
- Dette de la Société et prêts Alterra soutenus par 19 actifs exempts de dettes liées à des projets et d'une durée de vie moyenne pondérée<sup>1</sup> de 34,4 ans
- 71 % à taux fixe ou sous accord de couverture à long terme

<sup>1.</sup> Sur la base d'hypothèses de durée de vie utile de 75 ans pour l'hydroélectricité, 35 ans pour le solaire et 30 ans pour l'éolien

## Prêts liés aux projets

| En millions de dollars canadiens                 | 31 mars 2023 M |         |         | Moyenne por  | ndérée (en anné  | es)                                      |
|--|----------------|---------|---------|--|--|--|
|  | Variable       | Fixe    | Total   | Nombre d'années<br>restantes jusqu'à<br>l'échéance<br>de la dette <sup>1</sup> | Échéance<br>restante des<br>contrats d'achat<br>d'électricité <sup>2</sup> | Durée<br>de vie<br>restante <sup>2</sup> |
| Dette de la Société et prêts Alterra             | 408,4          | 976,6   | 1 385,0 | 4,1  | 5,1  | 34,4                                     |
| Prêts liés aux projets                           | 62,1           | 4 662,7 | 4 724,9 | 16,4   | 14,1   | 40,9                                     |
| Aela Generación                                  | -              | 960,8   | 960,8   | 13,2   | 10,3   | 35,6                                     |
| Hydro  | 4,4            | 1 644,4 | 1 648,8 | 26,4   | 22,6   | 64,9                                     |
| Éolien   | 13,7           | 1 185,7 | 1 199,4 | 10,0   | 9,6  | 21,4                                     |
| Solaire  | 44,1           | 438,8   | 482,9   | 4,4  | 8,4  | 27,8                                     |
| Financement à la participation au partage fiscal | -              | 433,0   | 433,0   | 6,6  | 9,4  | 27,7                                     |
| Total de la dette <sup>3</sup>                   | 470,5          | 5 639,4 | 6 109,9 | 12,9   | 13,0   | 39,4                                     |

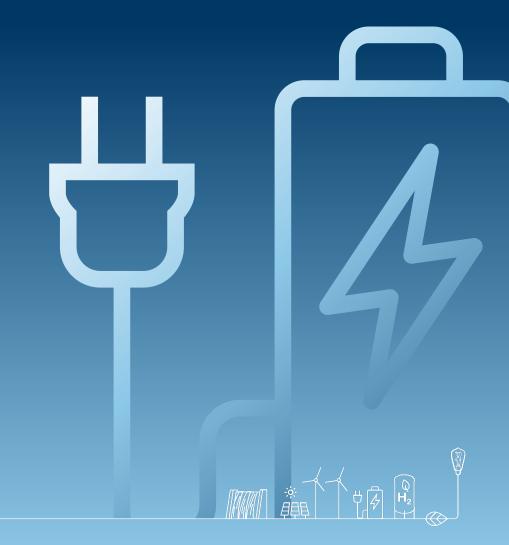
- 92% de la dette totale porte des taux d'intérêt fixes ou qui sont fixés dans le cadre d'un accord de couverture à long terme
- Les prêts liés aux projets ne sont pas exposés à la hausse des taux d'intérêt, avec un financement à 99 % à taux fixe ou dans le cadre d'accords de couverture à long terme, et sont sans recours pour la Société
- 100 % des prêts liés aux projets sont amortis sur une moyenne pondérée de 16,4 ans, contre une durée de vie utile restante de 40,9 ans
- Si l'amortissement de la dette est calculé sur la durée de vie utile restante, les flux de trésorerie disponibles augmentent de 28 M\$ et le ratio de distribution serait de 90 % sur la base des douze derniers mois

<sup>1.</sup> La durée moyenne pondérée de la dette des prêts liés aux projets est basée sur la taille de la dette du projet, et pour le financement par participation au partage fiscal, elle est basée sur la date prévue du basculement, telle qu'elle est estimée à la date du financement final par l'investisseur en participation au partage fiscal. Le point de basculement réel peut différer, en fonction des performances opérationnelles respectives des installations.

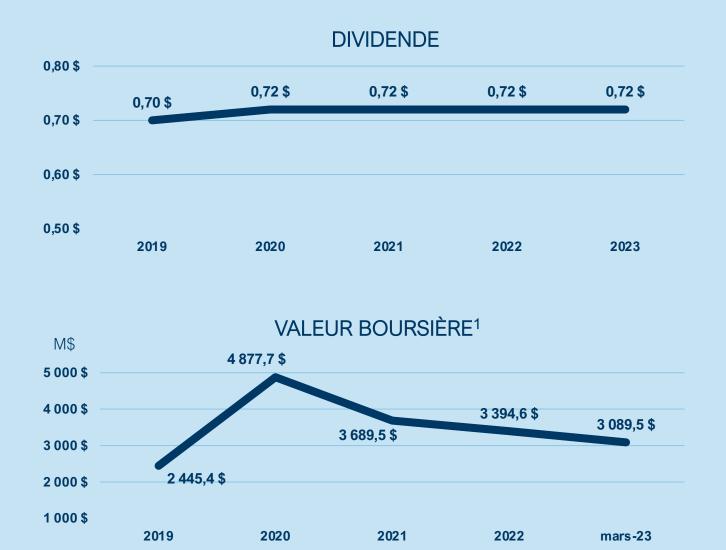
<sup>2.</sup> Moyenne pondérée basée sur la production moyenne à long terme.

Exclut les frais de financement différés.

- 1. À propos d'Innergex
- 2. Mises à jour sur la Société
- 3. Faits saillants financiers du T1 2023
- 4. Annexes



## Indicateurs clés



| Cours de l'action<br>(TSX : INE)                        | 14,68 \$ |
|---|----------|
| Total des actions en circulation                        | 204,2 M  |
| Dividende annuel pour 2023                              | 0,72\$   |
| Débentures convertibles (INE.DB.B) <sup>2</sup>         | 144,6 M  |
| Débentures convertibles (INE.DB.C) <sup>2</sup>         | 138,6 M  |
| Actions privilégiées<br>(INE.PR.A, INE.PR.C)            | 5,4 M    |
| Valeur boursière<br>(incluant les actions privilégiées) | 3,1 G    |
| Valeur d'entreprise                                     | 9,4 G    |

Toutes les données sont en date du 31 mars 2023, sauf indication contraire.

<sup>1.</sup> La valeur boursière comprend les actions privilégiées.

<sup>2.</sup> Montant total du capital.

## Information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'Alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document.

Information financière future: L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits et crédits d'impôt sur la production estimés prévus, les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels prévue, le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la Capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Hypothèses: L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, du rendement des projets, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture favorable du marché pour l'émission d'actions afin de soutenir le financement de la croissance, de la conjoncture économique favorable, des conditions favorables du marché des capitaux, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Risques et incertitudes: L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : le défaut d'exécution des principales contreparties; l'approvisionnement en équipement; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; les risques liés à la sécurité et à l'environnement; la défaillance d'équipement ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau: la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transport d'électricité; l'évaluation des ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe; les changements climatiques à l'échelle mondiale: les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; la préparation aux catastrophes naturelles et aux cas de force majeure; les pandémies ou autres urgences de santé publique; la cybersécurité; la dépendance envers des infrastructures de transport d'électricité et d'interconnexion partagées; l'incapacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; l'incapacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; l'incapacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants; la dépendance envers diverses formes de CAÉ; la volatilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'énergie; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité; les incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; l'incapacité d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures; l'intégration des acquisitions réalisées et futures; les changements du soutien gouvernemental pour accroître la production d'électricité à partir de sources renouvelables par des producteurs d'électricité indépendants; les risques réglementaires et politiques; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains, aux modifications des sociétés américaines et à la disponibilité des financements de partage fiscal; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les parties prenantes; l'incapacité à obtenir les terrains appropriés; les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures; les changements dans la conjoncture économique générale; les fluctuations des taux de change; la possibilité que la Société ne puisse pas déclarer un dividende ou réduise le montant du dividende; le caractère insuffisant de la couverture d'assurances; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; les fluctuations des produits provenant de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les conditions économiques. politiques et sociales du pays hôte; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger les droits et l'information confidentielle de la Société; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent document et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Le présent document a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent document ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Innergex, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté proportionnel, la perte nette ajustée, les flux de trésorerie disponibles et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

#### Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté proportionnel

#### Modifications des mesures non conformes aux IFRS à compter du 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, la Société a modifié la présentation de ses comptes consolidés de résultat afin d'améliorer la pertinence des états financiers. Ainsi, les crédits d'impôt sur la production (« CIP »), comptabilisés antérieurement dans le montant net des autres produits (charges), ont été reclassés directement sous les produits afin de mieux rendre compte de la nature des CIP en tant que produits générés dans le cours des activités ordinaires de la Société provenant de la production d'électricité. En outre, certains totaux partiels ont été éliminés des comptes consolidés de résultat, qui comprennent désormais un total partiel pour le résultat d'exploitation.

À la suite de ces changements apportés aux comptes consolidés de résultat, certaines mesures non conformes aux IFRS ont été modifiées de la manière suivante :

- Les CIP sont présentés directement dans les produits et crédits d'impôt à la production (un total partiel présenté dans les états financiers de base de la Société, donc exclu des mesures non conformes aux IFRS);
- Les CIP sont présentés directement dans le BAIIA ajusté, de même que la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité;
- Les autres produits liés aux CIP ont été retirés des produits proportionnels et du BAIIA ajusté proportionnel;
- Les mesures proportionnelles comprennent uniquement la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt à la production et du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées.

Les chiffres comparatifs ont également été ajustés pour les rendre conformes aux mesures révisées. Les modifications susmentionnées ont pour but d'améliorer la clarté des mesures et de faciliter la comparaison avec les pratiques actuelles du secteur. En outre, l'inclusion de la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité dans le BAIIA ajusté améliore la comparabilité de la performance de la Société au fil du temps.

#### Descriptions des mesures

Les références aux « Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels » dans le présent document correspondent aux produits et crédits d'impôt sur la production, plus la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt sur la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document correspondent au résultat d'exploitation, auquel sont ajoutés (duquel sont déduits) les amortissements, les charges de dépréciation et la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document correspondent au BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la performance d'exploitation et les activités génératrices de trésorerie, et pour établir des prévisions et des évaluations financières. Les investisseurs utilisent les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel pour évaluer l'apport des coentreprises et des entreprises associées à la performance d'exploitation et aux activités génératrices de trésorerie de la Société, ainsi que leur apport aux fins des prévisions et des évaluations financières. Les lecteurs sont avisés que les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits et crédits d'impôt sur la production, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat d'exploitation établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section « Performance financière et résultats d'exploitation ».

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

|  | Période de trois mois close le 31 mars 2023 |                              |               | Période de    | e trois mois close le 31 ma  | rs 2022       |
|--|---|------------------------------|---------------|---------------|------------------------------|---------------|
|  | Consolidation                               | Quote-part des coentreprises | Proportionnel | Consolidation | Quote-part des coentreprises | Proportionnel |
| Produits   | 197 399                                     | 6 127                        | 203 526       | 188 723       | 8 346                        | 197 069       |
| Crédits d'impôt sur la production (« CIP »)                    | 20 929                                      | _                            | 20 929        | 19 047        | _                            | 19 047        |
| Produits et crédits d'impôt sur la production                  | 218 328                                     | 6 127                        | 224 455       | 207 770       | 8 346                        | 216 116       |
| Résultat d'exploitation  | 65 538                                      | (774)                        | 64 764        | 69 342        | 1 143                        | 70 485        |
| Amortissements   | 77 337                                      | 4 117                        | 81 454        | 80 231        | 4 195                        | 84 426        |
| Profit réalisé sur les couvertures<br>du prix de l'électricité | 2 225                                       | _                            | 2 225         | 270           |                              | 270           |
| BAIIA ajusté   | 145 100                                     | 3 343                        | 148 443       | 149 843       | 5 338                        | 155 181       |

#### Perte nette ajustée

Les références à la « perte nette ajustée » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, pertes de valeur, éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, charge d'impôt nette liée (recouvrement d'impôt net lié) à ces éléments, et quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises et des entreprises associées liée aux éléments ci-dessus, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte.

La perte nette ajustée est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées directement dans le bénéfice net (la perte nette). Ces variations latentes n'ont pas d'incidence immédiate sur la trésorerie, peuvent se résorber ou non au moment où les règlements se produisent et ne reflètent pas le modèle d'affaires de la Société à l'égard des dérivés, lesquels sont détenus pour leurs flux de trésorerie à long terme, pour la durée de vie d'un projet. En outre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sa participation nette dans ses filiales en France. La direction estime donc que les profits réalisés (les pertes réalisées) sur ces contrats ne sont pas représentatifs des activités d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent la perte nette ajustée pour évaluer et comparer la rentabilité d'Innergex avant l'incidence de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société. Les lecteurs sont avisés que la perte nette ajustée ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Se reporter à la section « Résultats d'exploitation » pour un rapprochement avec la Perte nette ajustée .

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement de la perte nette ajustée avec la mesure conforme aux IFRS qui s'y rapproche le plus :

|  | Période de trois mois close le 31 mars |          |  |
|--|--|----------|--|
|  | 2023                                   | 2022     |  |
| Bénéfice net (perte nette)   | (13 036)                               | (34 930) |  |
| Ajouter (déduire) :  |  |          |  |
| Quote-part de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte | (124)                                  | (660)    |  |
| Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers  | 344                                    | 40 785   |  |
| Profit réalisé sur les contrats de change à terme  | (33)                                   | (487)    |  |
| Recouvrement d'impôt lié aux éléments ci-dessus  | (1 065)                                | (7 044)  |  |
| Perte nette ajustée  | (13 914)                               | (2 336)  |  |

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des ajustements de la perte nette ajustée avec chaque poste du compte consolidé de résultat :

|   | Période de trois mois close le 31 mars 2023 |          |                          | Période de | trois mois close le 31 ı | mars 2022                |
|---|---|----------|--------------------------|------------|--------------------------|--------------------------|
|   | IFRS  | Ajust.   | Non conforme aux<br>IFRS | IFRS       | Ajust.                   | Non conforme aux<br>IFRS |
| Produits  | 197 399                                     | _        | 197 399                  | 188 723    | _                        | 188 723                  |
| Crédits d'impôt sur la production   | 20 929                                      | <u> </u> | 20 929                   | 19 047     | <u> </u>                 | 19 047                   |
| Charges d'exploitation  | 51 246                                      | <u> </u> | 51 246                   | 40 038     | <u> </u>                 | 40 038                   |
| Frais généraux et administratifs  | 19 709                                      | _        | 19 709                   | 14 139     | _                        | 14 139                   |
| Charges liées aux projets potentiels  | 4 498                                       | _        | 4 498                    | 4 020      |                          | 4 020                    |
| Amortissements  | 77 337                                      | _        | 77 337                   | 80 231     |                          | 80 231                   |
| Résultat d'exploitation   | 65 538                                      | _        | 65 538                   | 69 342     | _                        | 69 342                   |
| Charges financières   | 84 802                                      | _        | 84 802                   | 66 401     | _                        | 66 401                   |
| Autres (produits) charges, montant net  | 2 129                                       | 33       | 2 162                    | (1 082)    | 487                      | (595)                    |
| Quote-part (du bénéfice) de la perte des<br>coentreprises et des entreprises<br>associées | 4 673                                       | 77       | 4 750                    | 2 208      | 422                      | 2 630                    |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers                                   | (1 881)                                     | (344)    | (2 225)                  | 40 515     | (40 785)                 | (270)                    |
| (Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat   | (11 149)                                    | 1 112    | (10 037)                 | (3 770)    | 7 282                    | 3 512                    |
| Bénéfice net (perte nette)  | (13 036)                                    | (878)    | (13 914)                 | (34 930)   | 32 594                   | (2 336)                  |

#### Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

#### Modifications des mesures non conformes aux IFRS à compter du 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, la Société a révisé le calcul de ses flux de trésorerie disponible et de son ratio de distribution afin d'exclure les charges liées aux projets potentiels. Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour les rendre conformes aux mesures révisées.

Les modifications ont pour objectif d'accroître la pertinence de la mesure, ce qui permettra aux investisseurs de comprendre comment les activités contribuent au financement de la croissance de la Société et de son dividende, alors que l'ancienne mesure ne montrait que la manière dont les activités contribuent au financement du dividende de la Société, après sa décision d'investir dans sa croissance en poursuivant le développement de ses projets potentiels. La mesure révisée améliore également la comparaison avec les pratiques actuelles du secteur.

#### Description des mesures

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les charges liées aux projets potentiels, les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, et les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de générer des liquidités à long terme telles que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée, les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées, les charges liées à la mise en œuvre d'une solution de planification des ressources de l'entreprise reposant sur le nuage, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur les instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex.

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels ainsi que de sa capacité à financer sa croissance à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités.

Innergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et sa capacité à financer sa croissance. Les flux de trésorerie disponibles sont utilisés par les investisseurs dans cette optique. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la section « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour obtenir un rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et de sa capacité à financer sa croissance. Le ratio de distribution est utilisé par les investisseurs dans cette optique.



| Calcul des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution <sup>1</sup>                  | Périodes de douze mois closes les 31 mars |           |  |
|---|---|-----------|--|
|   | 2023                                      | 2022      |  |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>1</sup>                                   | 398 690                                   | 290 386   |  |
| Ajouter (déduire) les éléments suivants :   |   |           |  |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation                         | 6 807                                     | 47 411    |  |
| Charges liées aux projets potentiels  | 25 218                                    | 25 598    |  |
| Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits de cession            | (15 688)                                  | (7 719)   |  |
| Remboursements prévus de capital sur la dette   | (158 412)                                 | (163 323) |  |
| Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> | (26 489)                                  | (34 297)  |  |
| Dividendes déclarés sur actions privilégiées  | (5 632)                                   | (5 632)   |  |
| Refinancement du portefeuille au Chili - incidence de la couverture <sup>3</sup>                    | 3 660                                     |           |  |
| Ajouter (déduire) les éléments spécifiques suivants <sup>4</sup> :                                  |   |           |  |
| (Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt <sup>3</sup>         | (71 735)                                  | (377)     |  |
| (Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation de contrats de change à terme <sup>5</sup>       | (43 458)                                  |           |  |
| Capital et intérêts payés relativement à la période précédant l'acquisition                         | 1 312                                     |           |  |
| Coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration  | 21 413                                    | 6 744     |  |
| Profit réalisé sur la couverture de base de Phoebe  | _   | (3 745)   |  |
| Flux de trésorerie disponibles  | 135 686                                   | 155 046   |  |
| Dividendes déclarés sur actions ordinaires  | 146 973                                   | 137 517   |  |
| Ratio de distribution   | 108 %                                     | 89 %      |  |

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 mars 2022 tiennent compte du paiement unique de BC Hydro au titre de la réduction reçu au cours du premier trimestre de 2022.
- 2. La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.
- 3. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2023, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 71,7 M\$ sur le règlement des couvertures de taux d'intérêt conclues pour gérer l'exposition de la Société au risque d'augmentation des taux d'intérêt pendant les négociations portant sur le refinancement de la dette sans recours reprise dans le cadre de l'acquisition d'Aela et des projets chiliens existants d'Innergex. Le profit est plutôt amorti dans les flux de trésorerie disponibles au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la période couverte par les instruments de couverture résiliés.
- 4. Ces éléments sont exclus des calculs des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution, car ils sont jugés non représentatifs de la capacité de la Société à générer des liquidités à long terme, et comprennent des éléments tels que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée (échéance atteinte le 31 décembre 2021), les profits et les pertes réalisés sur les contreparties conditionnelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex.
- 5. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2023, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 43,5 M\$ sur le règlement des contrats de change à terme parallèlement à la clôture de l'acquisition en France.

### POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

Jean Trudel
Chef de la direction financière

Tél.: 450 928-2550 1225, rue Saint-Charles Ouest, 10e étage Longueuil, Québec J4K 0B9

investorrelations@innergex.com

